COMMUNE DE OGNES

-

PLAN LOCAL D'URBANISME

-

Compte rendu de la réunion du lundi 28 novembre 2016

ETAIENT PRESENTS

Au titre de représentants de la commission municipale d'urbanisme

- Mme Karine LEGRAND — Maire
- M. Daniel CRUYPELINCK — Conseiller municipal
- Mme Laurence DUCHATELET — Conseillère municipale
- M. Emmanuel TORREZ — Conseiller municipal

Assistés de :

- Mme Céline VIEIRA — Secrétaire de Mairie

Au titre de représentante des services de l'Etat

- Mme Marie-Laurence LOBIN — Direction Départementale des Territoires – Antenne Territoriale Sud-Est

Au titre de représentant des personnes publiques associées

- M. Jean LEFEVRE — Chambre d'Agriculture de l'Oise

Au titre de représentantes du bureau d'études chargé de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

- Mme Malika SERRIERE — Urba-Services
- Mme Marie SARO — Urba-Services

ETAIENT EXCUSES

- Mme Catherine CRAMPON — 2ème Adjointe au Maire
- Conseil Départemental de l'Oise
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise
- Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise
- Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise

°°°

Ouverture de la séance à 14h00.

La réunion avait pour ordre du jour l'analyse de la trame bâtie, de la typologie du bâti (nature, répartition et architecture), de la trame végétale intra-urbaine, de la dynamique urbaine et l'examen des statistiques communales.

ANALYSE DE LA TRAME BATIE

En faisant abstraction des limites parcellaires et des voies de communication, la trame bâtie permet de faire ressortir les différences de densités engendrées par la disposition des constructions dans l'espace.

En d'autres termes, la trame bâtie d'une agglomération est une succession de vides et de pleins qui, par leur agencement, créent des zones de forte ou de faible densité faisant d'ores et déjà apparaître certains secteurs caractéristiques. Le plan présenté offre une radiographie complète de la trame bâtie.

Le village a une forme relativement compacte, liée au relief clément sur ce secteur du territoire. La forme du village est davantage étirée selon l'axe Est/Ouest (le long de la rue Claude Tillet).

Les noyaux anciens sont repérables du fait d'un grand nombre de constructions de forme allongée rappelant celle d'un U ou d'un L. Les corps de ferme sont composés de plusieurs bâtiments, de forme rectangulaire, regroupés autour d'une cour. Toutes ces formes se côtoient et s'agglomèrent, ce qui produit des densités relativement importantes. Plusieurs corps de ferme se démarquent du fait de leur emprise au sol. On les retrouve notamment à proximité de l'intersection entre la rue Claude Tillet et la rue des Fontaines.

On peut constater que le tissu urbain se modifie progressivement passant d'une structure où le bâti ancien (corps de ferme) et leurs clôtures (mur haut en briques ou pierres) constituaient un front bâti minéral et imperméable à une structure moins homogène et plus perméable suite à l'implantation de nouvelles constructions dans les interstices entre le bâti ancien. Cette évolution rend moins évidente l'identification des axes de communication, car l'implantation du bâti ancien (à l'alignement) est différente de celle du bâti récent (en retrait). C'est le cas par exemple pour certaines portions de la rue de Claude Tillet.

Dans d'autres secteurs, la trame bâtie renvoie une image plus aérée, caractéristique du bâti pavillonnaire. C'est le cas notamment impasses de la Mare d'en Haut et des Grands Pré, ruelle du Pré Fleuri et du Cul-de-Sac. Elles affichent des formes plus régulières (carré, rectangle).

↳ **Plus globalement, l'étude de la trame bâtie du bourg met en évidence les différences de densité observées entre les parties anciennes du bourg et les séquences pavillonnaires.**

ANALYSE DE LA TYPOLOGIE DU BATI

La démarche de l'analyse du bâti selon sa typologie va permettre d'une part de présenter les différentes caractéristiques architecturales du bâti et d'autre part, de dégager différents "quartiers" à l'échelle de l'agglomération.

Ce travail, préalable à la phase réglementaire du PLU (zonage, définition de règles d'urbanisme) apparaît capital.

Les plans présentés ont été réalisés à partir d'un relevé minutieux sur le terrain. Les investigations du bureau d'études ont permis d'identifier plusieurs types de bâti et d'ambiances urbaines. Ils sont détaillés ci-après.

❖ Les ambiances urbaines

➢ *Les noyaux anciens*

Dans le secteur ancien du village, notamment au niveau de l'intersection entre la rue Claude Tillet et rue des Fontaines, la voie est structurée par les constructions, qui sont implantées à l'alignement sur rue, par la façade, ou le pignon. Les constructions sont parfois contiguës à une limite séparative, voire aux deux. Ces fronts bâtis encadrent directement l'œil de l'automobiliste et du piéton. L'ambiance y est très minérale ; l'espace privatif reste souvent invisible depuis l'espace public. Les continuités minérales sont assurées par la présence de murs de clôture en pierre, ou par l'implantation d'annexes à l'alignement.

➢ *Les secteurs dits « pavillonnaires »*

Ces secteurs sont implantés en entrée d'agglomération : impasses de la Mare d'en Haut et des Grands Prés, ruelles du Cul-de-Sac et du Pré Fleuri. Les constructions sont en retrait par rapport à la voirie. A la différence des noyaux anciens, l'ambiance des secteurs pavillonnaires est déterminée par la typologie de clôture. L'ambiance peut être plus végétale avec la présence de haie de conifère comme dans la petite impasse au niveau de la ruelle du Pré Fleuri. Toutefois, à Ognes, ce sont les clôtures en parpaings (enduits ou pas) qui prédominent dans le paysage, créant ainsi une ambiance plus minérale. Les haies cachent globalement plus le bâti que les murs pleins, de moindre hauteur.

➢ *Les secteurs mixtes*

Le bâti pavillonnaire peut aussi se mêler au bâti ancien. La cohabitation de multiples typologies (pavillonnaire, ancien, activité, public) peut engendrer une image urbaine confuse car tous les styles se côtoient. Le rapport de la construction à la voie (façade) est lâche, l'architecture diversifiée et l'aspect des clôtures varié.

❖ La typologie

➢ *Le bâti ancien à l'alignement*

Le bâti ancien implanté à l'alignement se partage entre trois typologies :

- des constructions imposantes, élevées sur plusieurs niveaux et présentant un intérêt architectural certain (maisons de village) ;
- des constructions assez basses de type longères (RDC et combles aménagés ou non) ou composées d'anciennes dépendances agricoles qui suivent une forme allongée ;
- des bâtiments agricoles de grande volumétrie qui font parfois partie d'un ancien corps de ferme organisé autour d'une cour centrale.

Les volumétries observées dans le bâti ancien correspondent souvent à des constructions édifiées sur deux niveaux (R + 1) ; à l'exception du bâti ancien donnant sur la ruelle du Pré Fleuri qui présente les caractéristiques d'une longère (R+combles aménagés).

S'agissant de l'aspect architectural des constructions, le bâti ancien à l'alignement est majoritairement composé de moellons en pierre (parfois enduits). La brique est parfois utilisée pour décorer des encadrements de baies.

Les toitures sont constituées d'ardoises ou de tuiles mécaniques.

En matière d'ouvertures, le bâti ancien propose plusieurs alternatives :

- en façade, les fenêtres sont toujours plus hautes que larges et présentent en général des divisions par vantail,
- en toiture, les meunières et les châssis de toit basculant;
- la présence d'éléments décoratifs qui rompt l'uniformité de la façade (volets battants, pierres de clavages…).

Le bureau d'études soulève une caractéristique propre au bâti ancien : la symétrie dans les ouvertures qui confère un certain équilibre et une réelle élégance à la façade.

Les clôtures traditionnelles sont constituées de hauts murs massifs en moellons. Lorsque le bâti ancien est en retrait, ces murs prennent le relai des constructions à l'alignement pour former un front urbain continu.

➢ *Le bâti ancien en retrait*

Le bâti ancien implanté en retrait de l'alignement est moins fréquent. Il s'agit principalement de maisons de village. Ces constructions se caractérisent par de grands volumes (RDC, un étage et combles aménagés ou non). De manière générale, les matériaux utilisés et les ouvertures en façade présentent les mêmes caractéristiques que celles du bâti ancien à l'alignement.

➢ *Le bâti pavillonnaire selon les époques de construction*

Le bâti pavillonnaire apparaît notamment rue des Fontaines, ruelles du Cul-de-Sac et du Pré Fleuri, impasses de la Mare d'en Haut et des Grands Prés.

Au travers de ces différents sites, on découvre des typologies distinctes en fonction des années de constructions : des maisons pavillonnaires sur sous-sol des années 70'-80', des façades aux pignons retournés des années 80'-90' et des constructions plus récentes. Ces dernières introduisent parfois des rappels du bâti ancien (type longères, toiture à deux pans, symétrie des façades, lucarnes capucines, meunières…).

Toutes ces constructions reflètent l'évolution des méthodes de constructions qui s'uniformisent dans toutes les régions de France. Les matériaux traditionnels disparaissent au profit d'enduits plus clairs fabriqués industriellement et de matériaux de couverture plus diversifiés (tuiles mécaniques et plates de couleurs brun, ardoise, etc.).

Au niveau de l'architecture, la gamme des ouvertures se diversifie également (portes-fenêtres, lucarnes capucines, lucarnes jacobines, châssis de toit basculant,…). Ces ouvertures sont parfois plus larges que hautes et ne sont pas toujours disposées de manière symétrique sur les façades.

De la même manière, les clôtures traditionnelles remarquables, constituées de murs massifs utilisant le plus souvent des moellons ou de la brique, disparaissent au profit de clôtures diverses (muret, haie, grillage rigide…) parfois transparentes. Notons toutefois qu'un mur en brique a été maintenu à l'arrière des habitations de la rue Claude Tillet.

➢ *Les bâtiments publics*

La mairie est un bâtiment ancien implanté en retrait. Son architecture est traditionnelle, constituée de moellons. Derrière se trouve l'école, plus récente.

La salle des fêtes se trouve route de Oissery, dans un bâtiment récent aux allures d'une habitation pavillonnaire.

➢ *Le bâti à usage d'activité*

Le bâti à usage d'activités est uniquement représenté par du bâti agricole: hangars agricoles situés à proximité des corps de ferme, particulièrement hauts, constitués de matériaux légers (bois, profilé divers), avec une toiture en tôle, profilé divers ou brique, parfois ouverts sur une façade.

➢ *Le bâti patrimonial*

Il est principalement représenté par l'église, rue Claude Tillet.

↳ En conclusion, il est impératif de retenir le caractère traditionnel des noyaux anciens qui composent l'espace aggloméré et des ambiances urbaines qui s'en dégagent. La dimension pavillonnaire est également à prendre en compte dans les réflexions futures, notamment sur le plan de l'image urbaine recherchée (densité, architecture, implantions...).

L'ANALYSE DE LA TRAME VEGETALE INTRA-URBAINE

Au même titre que les éléments bâtis, les éléments naturels structurent la commune de Ognes et modèlent le paysage. Constituants principaux de l'environnement immédiat, ceux-ci déterminent en grande partie la qualité du cadre de vie des habitants. C'est à partir d'une photographie aérienne que la trame végétale a été appréhendée.

Le village s'articule autour d'îlots naturels intra-urbains occupés principalement par des espaces publics, mais aussi privés.

➢ *Les espaces verts publics*

Les espaces verts publics représentent une faible superficie sur la commune de Ognes. Ils se répartissent sur l'ensemble de la trame urbaine.

Les terrains de sport, en lisière d'agglomération, sont équipés d'un terrain de basketball, d'un terrain de football et de bancs.

Le second espace vert se situe au niveau de la salle des fêtes ; c'est un espace enherbé, équipé de bancs.

L'espace public derrière l'église est principalement recouvert de gravillon et ornementé par quelques fleurs et arbustes.

Un espace vert plus secondaire est également relevé au niveau de la ruelle du Pré Fleuri ; c'est un petit espace gazonné planté d'un saule pleureur.

➢ ***Les espaces privés***

Les espaces privés qui composent la trame végétale intra-urbaine sont constitués de quelques jardins, de parcs arborés. Le plus important en termes de superficie se trouve à l'entrée Est du village, mais il reste peu visible, car entouré de murs.

↳ **A l'intérieur du tissu urbanisé, les espaces verts publics sont peu nombreux, principalement représentés par le jardin de la salle des fêtes. Les espaces de loisirs se trouvent à l'écart du village. Enfin, si les jardins et parcs sont plus importants en termes de superficie, ils sont peu visibles depuis les voies publiques.**

LA DYNAMIQUE URBAINE

L'espace aggloméré n'est pas un espace figé composé uniquement d'espaces bâtis et d'espaces verts. Il est également un lieu de vie et d'échanges, composé de pôles d'attraction et parcouru de flux.

Les fonctions majeures de chaque type d'espace, ainsi que les principaux éléments structurants du village, ont été mis en évidence.

Ognes est une commune essentiellement **résidentielle**. Les habitants de la commune se tournent vers Le Plessis-Belleville pour accéder aux commerces, services et équipements qui ne sont pas directement disponibles sur le territoire communal.

La commune possède néanmoins plusieurs **équipements** : mairie, école, et salle des fêtes qui sont disséminées dans le village. On compte également plusieurs terrains de sport (un terrain de football, un terrain basketball).

L'église se trouve à proximité de la mairie et le cimetière en entrée de village en direction de Chèvreville (rue Claude Tillet).

La fonction **associative** est représentée par le terrain contigu aux terrains de sport (route de Oissery) mis à la disposition d'une association canine. De plus, un local situé en entrée Sud-Est du village est occupé par une activité de scoutisme.

En termes d'**activités agricoles**, on compte trois sièges d'exploitation, situés au centre du village.

Plusieurs **activités artisanales** sont disséminées dans le village, mais ne sont pas visibles sur le terrain.

En ce qui concerne les transports et les déplacements, le territoire communal est traversé par la RD548, classée route de 3ème catégorie.

S'agissant du stationnement, l'offre n'est pas quantifiable (aucun emplacement matérialisé). Quelques problèmes de stationnement ont été signalés notamment aux abords de l'école aux heures de sortie et le long de la rue Claude Tillé ; le stationnement des véhicules empiète sur l'espace public (trottoir et chaussée).

En matière de transports en commun, le territoire est desservi par le réseau du Conseil Départemental:

- ligne de bus n°20 (Senlis - Le Plessis-Belleville, destinations : gare SCNF de Nanteuil-Le-Haudouin, gare routière de Senlis et Collèges) : 2 allers et 2 retours quotidiens
- ligne de bus (Nanteuil-Le-Haudouin, destination : Collège G.Cale) : 2 allers et 2 retours quotidiens
- ligne de bus (Betz – Crépy-en-Valois, destinations :Collèges et Lycée) : 1 aller et 1 retour quotidiens.

La commune compte 2 arrêts de car rue Claude Tillet: l'arrêt « centre » et l'arrêt « La Bascule ».

↳ L'analyse de la dynamique urbaine rappelle que Ognes est une commune principalement résidentielle. On relève cependant la présence d'activités associatives, agricoles et artisanales. Concernant l'accès aux commerces, les habitants sont dépendants de Nanteuil-Le-Haudouin et de Le-Plessis-Belleville.

Le village dispose de plusieurs équipements publics disséminés spatialement.

Un bilan des équipements scolaires localisés sur la commune est effectué :

➢ *Équipements scolaires :*

Sur le plan scolaire, Ognes fait partie d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) associant les communes de Chèvreville et de Ognes. L'école de Ognes accueille les élèves de maternelle (une vingtaine) au sein d'une même classe.

La commune a mis à disposition un local à l'association « les petites canailles » ; cette dernière gère l'accueil périscolaire. Les élèves continuent leur scolarité à Nanteuil-le-Haudouin (collège de Guillaume Cale.) et à Crépy-en-Valois (lycées).

ANALYSE DES STATISTIQUES COMMUNALES

L'analyse statistique a pour objectif de dresser le profil de la commune à travers un examen des données relatives à la démographie, au logement et à la population active.

Le bureau d'études signale que l'analyse statistique doit être appréhendée avec beaucoup de précautions compte tenu de la taille de la commune.

La population légale 2013 est la suivante :

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
286	4	290

La population « comptée à part » comprend les personnes dont la résidence habituelle est située dans une autre commune (malades dans des établissements de santé, communautés religieuses, contingent militaire, étudiants…). Dans l'étude statistique, c'est la population municipale, dite « sans double compte », qui sert de référence.

❖ Évolution de la population

Recensements Généraux de Population	Nombre d'habitants *(population municipale)*	Variation absolue *par rapport au recensement précédent*	Variation relative *par rapport au recensement précédent (%)*
1968	**227**		
1975	**213**	**-14**	-6,2%
1982	**187**	**-26**	-12,2%
1990	**246**	**59**	31,6%
1999	**257**	**11**	4,5%
2008	**260**	**3**	1,2%
2013	**286**	**26**	10,0%

Source : Recensements Généraux de Population 2013, INSEE.

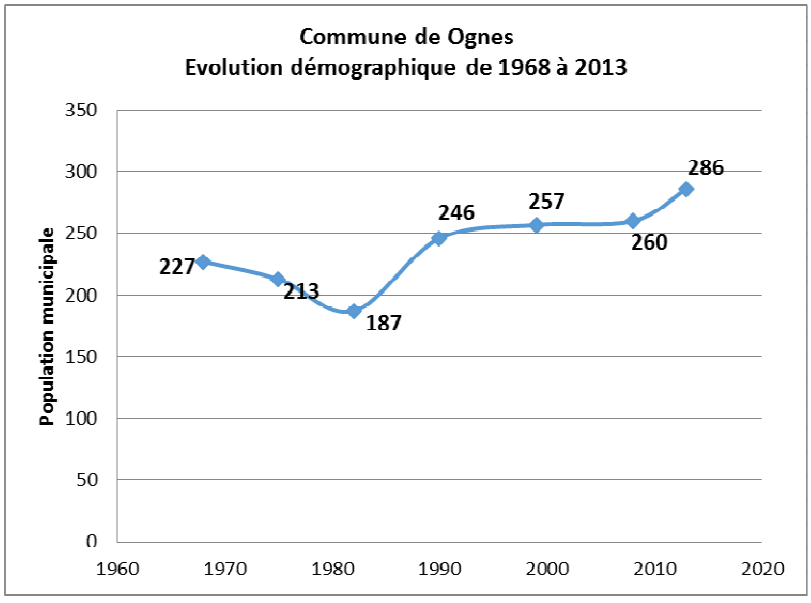

L'évolution démographique a connu une période de régression entre 1968 et 1982. Depuis la population a augmenté par échelon. La croissance la plus forte a été enregistrée entre 1982 et

1990 avec une variation de +31,6%. Cette croissance s'explique probablement par la construction de nombreuses habitations sur cette période (rue des Fontaines, ruelle du Pré Fleuri).

Les vingt années suivantes ont été marquées par un ralentissement de la croissance. Puis la croissance a repris ces dernières années avec une hausse de 10%.

D'une manière générale, la population de la commune de Ognes a connu une forte croissance depuis 1982, passant de 187 habitants à 286 (+53%).

❖ Les facteurs démographiques

L'évolution démographique de la commune résulte de deux facteurs : le solde naturel et le solde migratoire.

Le solde naturel représente la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au sein de la commune.

Le solde migratoire représente la différence entre le nombre de personnes qui viennent s'installer sur le territoire communal et le nombre de personnes qui quittent le territoire communal.

Afin de mieux comprendre les facteurs qui influencent le rythme de développement démographique sur la commune, il est intéressant d'analyser en parallèle la dynamique qui s'exerce à l'échelon intercommunal, en particulier le taux de variation annuel calculé sur le territoire de la Communauté de communes du Pays du Valois (réf. tableau ci-après).

	Taux de variation annuel (%)		dû au solde naturel (%)		dû au solde migratoire (%)	
	Ognes	Pays du Valois	Ognes	Pays du Valois	Ognes	Pays du Valois
1968 – 1975	-0,9	1,7	1,6	0,7	-2,5	1,1
1975 – 1982	-1,8	2,1	0,6	0,5	-2,4	1,6
1982 – 1990	3,5	1,9	0,8	0,6	2,7	1,3
1990 – 1999	0,5	0,9	0,8	0,5	-0,4	0,4
1999 – 2008	0,1	0,4	0,5	0,6	-0,4	-0,2
2008 – 2013	1,9	1	0,8	0,5	1,1	0,4

Source : Recensements Généraux de Population 2013, INSEE.

Depuis 1968, le rythme de croissance de la CCPV est toujours positif. On note une croissance très forte sur la période 1969-1990. Ognes, quant à elle, a connu une période de décroissance au cours de la période 68-82. Elle n'a donc pas bénéficié du dynamisme de la CCPV.

On remarque que l'évolution démographique de Ognes est essentiellement portée par le solde migratoire. Toutefois le solde naturel reste positif et suffisant pour compenser les variations (chaotiques) du solde migratoire.

❖ Répartition par âge

	Ensemble de la population communale en 2013	% de la population communale en 2013	% de la population en 2008	Données départementales en 2013 (%)
0 -14 ans	62	21,8%	21,2%	20,6%
15 - 29 ans	46	16,1%	22,8%	18,0%
30 - 44 ans	75	26,3%	20,8%	20,4%
45 - 59 ans	60	21,1%	22,0%	20,5%
60 - 74 ans	30	10,5%	9,7%	13,5%
75 ans et plus	12	4,2%	3,5%	7,0%
TOTAL	285	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Recensements Généraux de Population 2013, INSEE.

En ce qui concerne l'évolution entre 2008 et 2013, les parts des 0-14 ans et des 75 ans et plus restent constantes. La commune connait une baisse de la part de 15-29 ans et une augmentation de la part de 30-44 ans. D'une façon générale, on assiste à un glissement des générations au sein de la pyramide des âges. Toutefois ceci ne signale pas un vieillissement de la population, mais plutôt une carence de certains services à proximité (écoles, etc.) ou de certains types de logement (petit logement) plus adaptés à cette classe d'âge.

La moyenne d'âge reste plus jeune que celle du Département : 15% de la population communale appartient à la classe d'âge 60 ans et plus, par rapport à 21% au niveau départemental.

POPULATION ACTIVE

❖ Population active

	2013	2008
Nombre d'actif	159	144
Nombre d'emplois sur Ognes	15	29

Lieu de travail	Actifs ayant un emploi résidant à Ognes en 2013	Part
Ognes	13	8,6%
Commune autre que la commune de Ognes	139	91,4%

Source : Recensements Généraux de Population 2013, INSEE.

En 2013, sur les 286 habitants recensés, 152 étaient déclarés comme actifs ayant un emploi.

La commune enregistrait en 2013 :

- un taux d'activité (nombre d'actifs / nombre d'habitants de 15 à 64 ans) de 81,5 % ;

- un taux d'emploi (nombre d'actifs ayant un emploi / nombre d'habitants de 15 à 64 ans) de 77,8 % ;

Ces deux taux sont supérieurs à ceux estimés au niveau de la CC du Pays du Valois ; inversement en ce qui concerne le taux de chômage, Ognes enregistrait un taux de 4,5% soit bien inférieur à celui du CC du Pays du Valois (7,5%).

D'après l'INSEE, le nombre d'emplois sur la commune, déjà très faible, a diminué entre 2008 et 2013, et plus de 90% des actifs résidants travaillent dans une autre commune ; ce qui place la commune de Ognes dans une dynamique de « village dortoir ». Cela s'explique notamment par la proximité de la région parisienne, pourvoyeuse d'emplois.

❖ Secteurs d'activité des établissements présents sur le territoire communal

Etablissements actifs et emplois salariés par secteur d'activité au 31/12/2014	Etablissements actifs		Emplois salariés	
	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture, sylviculture et pêche	3	18,8%	3	42,9%
Industrie	0	0,0%	0	0,0%
Construction	3	18,8%	0	0,0%
Commerce, transports et services divers	8	50,0%	1	14,3%
dont commerce, réparation auto	*1*	*6,3%*	*0*	*0,0%*
Adm. Pub., enseignement, santé, action sociale	2	12,5%	3	42,9%
TOTAL	16	100,0%	7	100,0%

Source : INSEE, CLAP.

Nombre d'établissements actifs

Postes salariés

La commune de Ognes comptait 16 établissements actifs au 31 décembre 2014. La répartition de ces derniers par secteur d'activité montre une nette domination du tertiaire dont la part est bien plus significative (50%).

En termes d'emploi, c'est le secteur de l'administration publique et l'enseignement avec celui de l'agriculture qui pèsent le plus, totalisant 6 emplois salariés.

❖ **Taille des établissements**

Etablissements actifs par secteur d'activité au 31/12/2014	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Agriculture, sylviculture et pêche	1	2	0	0	0
Industrie	0	0	0	0	0
Construction	3	0	0	0	0
Commerce, transports et services divers	7	1	0	0	0
dont commerce, réparation auto	*1*	*0*	*0*	*0*	*0*
Adm. Pub., enseignement, santé, action sociale	0	2	0	0	0
TOTAL	11	5	0	0	0

Source : INSEE, CLAP

Le tableau ci-dessus comptabilise le nombre d'établissements actifs en fonction de leur masse salariale. De manière générale, les activités reposent sur le réseau de petites entreprises de moins de 10 salariés : 11 établissements sur 16 n'ont pas de salarié.

Postes salariés par secteur d'activité au 31/12/2014	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 salariés ou plus
Agriculture, sylviculture et pêche	3	0	0	0	0
Industrie	0	0	0	0	0
Construction	0	0	0	0	0
Commerce, transports et services divers	1	0	0	0	0
dont commerce, réparation auto		*0*	*0*	*0*	*0*
Adm. Pub., enseignement, santé, action sociale	3	0	0	0	0
TOTAL	7	0	0	0	0

Source : INSEE, CLAP

Parmi les établissements de 1 à 9 salariés, seulement une activité agricole et une administration publique ont plus d'un salarié.

❖ **Complément sur les activités agricoles**

Données concernant les exploitations agricoles dont le siège est situé sur la commune de Ognes:

	2010	2000	1988
Exploitations agricoles ayant leur siège sur la commune	4	3	3
Unités de travail annuel	8	11	13
Surface agricole utile (ha)	833	825	725
Terres labourables (ha)	*833*	*825*	*725*
Cultures permanentes (ha)	*0*	*0*	*0*
Superficie toujours en herbe (ha)	*0*	*0*	*0*
Cheptel (unité de gros bétail)	0	1	3

Source : Recensement Agricole 2000 et 2010, INSEE.

D'après le recensement agricole de l'INSEE de 2010, on compte 4 sièges d'exploitation agricole sur la commune, soit un de plus qu'en 2000. D'après le représentant de la Chambre d'agriculture, ils ne seraient en réalité que 3. Le nombre de siège n'a donc pas évolué depuis 2000.

Par ailleurs, le nombre d'emplois a diminué, passant de 11 à 8 unités de travail annuel (UTA). Le calcul de l'UTA correspond au travail effectué par une personne (salarié et entrepreneur) à temps complet durant une année.

En ce qui concerne la SAU, précisons que le mode de calcul a évolué entre 2000 et 2010 et qu'il est ainsi délicat de comparer les données chiffrées. L'activité agricole est principalement représentée par la culture de céréales et d'oléoprotéagineux.

Un questionnaire a été adressé par la commune aux différents exploitants, afin d'approfondir la connaissance de l'activité agricole à Ognes. L'objectif est que la commune se donne les moyens de connaître les projets et les besoins des exploitations agricoles afin de pouvoir à terme concilier objectifs municipaux et développement de l'activité agricole. C'est également l'occasion de demander aux agriculteurs s'ils envisagent de reconvertir certains bâtiments (notamment en logements) et si des parcelles agricoles ont fait l'objet d'aménagements récents (irrigation, clôture, plantation de verger,…).

A ce jour, les cinq exploitants de la commune ont répondu plus ou moins exhaustivement au questionnaire.

Les éléments mentionnés ci-après résultent des données recueillies dans les questionnaires (à partir des réponses reçues à ce jour), et des connaissances dont disposent la commune et le bureau d'études.

Exploitations agricoles dont le siège est sur la commune

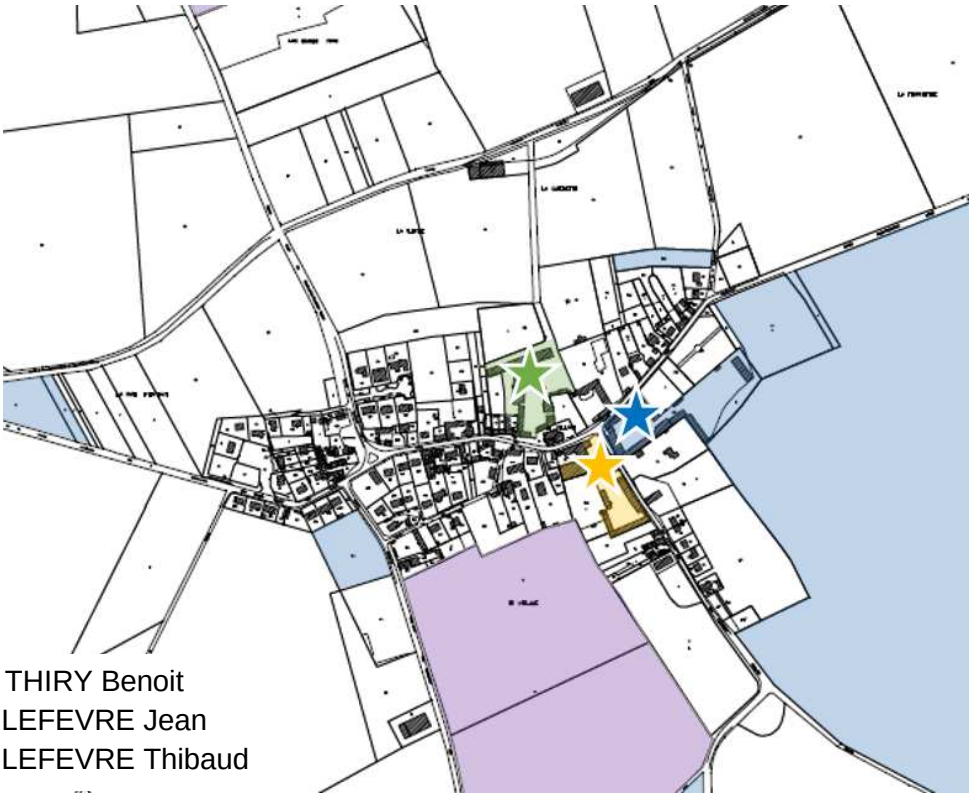

SCEA de M. THIRY Benoit
EARL de M. LEFEVRE Jean
EARL de M. LEFEVRE Thibaud

	★1	★2	★3
Nom de l'exploitant	**THIRY Benoit**	**LEFEVRE Jean**	**LEFEVRE Thibaud**
Forme juridique	SCEA	EARL de l'Abbaye de Ognes	EARL
siège	Rue des fontaines	Rue des fontaines	Rue Claude Tillet
SAU (commune)	169,15 ha	250 ha	242 ha
SAU(en dehors)	-	330 ha	252 ha
Type de culture	Polyculture (blé, betteraves, colza)	polyculture	Polyculture (blé, betterave, pomme de terre, betteraves, mais)
Cheptel	-	-	-
Age de l'exploitant	50 ans et plus	moins de 40 ans	moins de 40 ans
Avenir de l'exploitation	Assuré	Incertain	Assuré
Unité de Travail Annuel	0,5	2,7	2
Installations classées	Non	Non	Non
Projets/ aménagements	-	Projet éventuel de construction d'un hangar	Agrandissement du réseau d'exploitation d'irrigation

Exploitations agricoles dont le siège est en dehors de la commune

Nom de l'exploitant	**LEGUILLETTE Jérôme**	**GUIBERT Frédéric**	**HAUSSY Yves**
Forme juridique	EARL	SCEA	-
SAU (commune)	10 ha 08 a 50 ca	20 ha	-
SAU(en dehors)	-	350 ha	-
Type de culture	Grandes cultures (blé, colza, féveroles, betteraves)	blé, colza, pois de conserve, escourgeon, betteraves à sucre	-
Cheptel	-		-
Age de l'exploitant	entre 40 et 50 ans	entre 40 et 50 ans	-
Avenir de l'exploitation	Ne sait pas	Assuré	-
Unité de Travail Annuel	1	1	-
Installations classées	Non	Non	-
Projets/ aménagements	-	-	-

LOGEMENTS

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013
Nombre de logements total	**71**	**68**	**68**	**80**	**88**	**95**	**108**
Nombre de résidences principales	65	56	56	75	81	89	100
Part des résidences principales	91,5%	82,4%	82,4%	93,8%	92,0%	93,7%	92,6%
Nombre résidences secondaires	1	1	6	2	3	1	2
Part des résidences secondaires	1,4%	1,5%	8,8%	2,5%	3,4%	1,1%	1,9%
Nombre de logements vacants	5	11	6	3	4	5	6
Part des logements vacants	7,0%	16,2%	8,8%	3,8%	4,5%	5,3%	5,6%
Nombre moyen d'occupants par résidence principale	3,49	3,80	3,34	3,28	3,17	2,92	2,86

Source : Recensements Généraux de Population 2013, INSEE.

Les chiffres du tableau ci-dessus font état d'une augmentation importante du nombre de logements depuis 1968 (+37). Le nombre de résidences secondaires est stable. La part de logements vacants est aujourd'hui de 5,6%, ce qui est assez conséquent. Ces pourcentages sont à nuancer au vu de la petite dimension du parc de logements. Les élus confirment la présence d'un seul logement vacant sur le long terme.

Par conséquent, le potentiel pour assurer un accroissement du nombre de logements sur une simple reconversion de résidences secondaires ou de logements vacants en résidences principales est faible.

Le nombre moyen d'occupants par résidence principale constitue une donnée permettant d'évaluer le phénomène de desserrement des ménages, c'est-à-dire la diminution de la taille des ménages due à des causes sociologiques (célibat, veuvage, décohabitation familiale,…). Les chiffres sont globalement en baisse pour arriver à une moyenne de 2,86 personnes en 2013. Ce taux d'occupation reste toutefois élevé, puisqu'à l'échelon départemental, ce chiffre est de 2,5.

↳ *Notion de « point mort »*

Le « point mort » exprime le nombre de logements nécessaires, dans le contexte de desserrement de la taille des ménages pour assurer le maintien de la population à un niveau constant.

Ainsi pour loger les 260 habitants de 2008 en 2013, il fallait 91 logements (population de 2008/taux d'occupation en 2013), soit 2 résidences principales de plus, à population égale, qu'en 2008. Par conséquent, entre 2008 et 2013, sur les 11 logements construits, 9 logements ont permis de faire croître la population.

❖ Statut d'occupation des résidences principales

Sur les 100 résidences principales recensées en 2013 sur le territoire communal :

- 78 étaient occupées par des propriétaires ;
- 21 étaient occupées par des locataires dont 1 logement HLM (soit 0,5%),
- 1 était occupée par des personnes logées à titre gratuit.

❖ Age du parc de logements

Résidences en 2013	construites avant 1946	de 1946 à 1990	de 1991 à 2010	TOTAL
Nombre	42	33	21	96
Pourcentage	43,8%	34,4%	21,9%	100,0%

Source : Recensements Généraux de Population 2013, INSEE.

On note un assez bon renouvellement du parc puisque 22% des logements ont été construits au cours des vingt dernières années.

❖ Ancienneté d'emménagement des ménages

En 2013, Ognes compte 100 ménages.

Ancienneté d'emménagement des ménages	Nombre de ménages
Depuis moins de 2 ans	7
De 2 à 4 ans	25
De 5 à 9 ans	11
10 ans et plus	57
Total	**100**

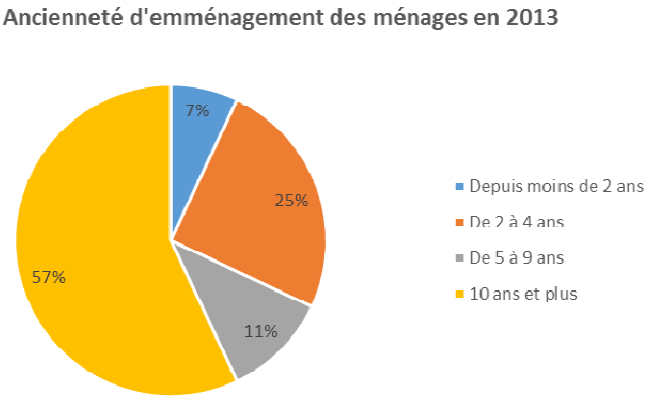

68 % des ménages sont installés depuis plus de 5 ans. La rotation est donc plutôt faible au sein de la commune. Cela montre que les résidents se plaisent à Ognes.

❖ Taille des logements

Nombre de pièces	Nombre de résidences principales
1 pièce	0
2 pièces	1
3 pièces	12
4 pièces	25
5 pièces et plus	62
Total	**100**

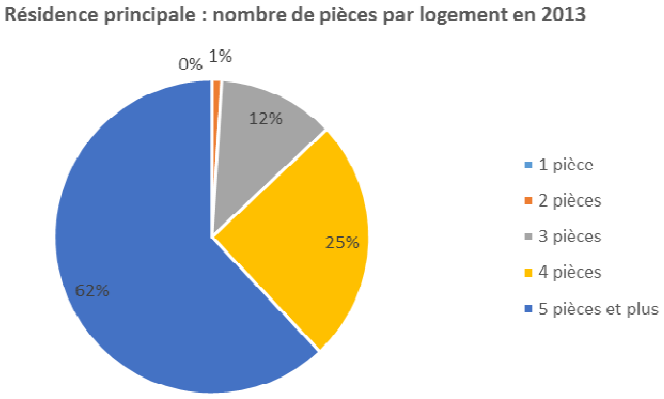

87 % des résidences principales possèdent 4 pièces ou plus. Les logements de la commune sont donc particulièrement grands. Cette offre de logement n'est pas forcément bien adaptée à l'accueil des jeunes et aux besoins des personnes âgées. La restructuration du bâti ancien a toutefois permis de créer quelques petits logements (de 1 pièce à 3 pièces).

❖ **Nombre de logements construits ou commencés**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de logements commencés	-	3	0	7	2	0	2	6	1	0

Source : Application Sitadel du Ministère du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (données arrêtées à fin avril 2016).

Le rythme de construction sur la commune est d'environ 2,3 logements par an en l'espace de 9 ans. Ce chiffre a permis de maintenir la population communale et d'amorcer une croissance.

°°°

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

ANNEXES

Diaporama

-

Plans de diagnostic

Élaboration du Plan Local d'Urbanisme
de la commune de OGNES

Diagnostic territorial

Réunion n°2 du 28 novembre 2016

TRAME BÂTIE

Les ambiances urbaines

Le noyau ancien: *rue de Claude Tillet, rue des Fontaines*

Les ambiances urbaines

Les secteurs dits « pavillonnaires »: *impasse de la mare d'en-haut, ruelle du pré fleuri, rue de Claude Tillet*

Impasse de la mare d'en haut

Ruelle du pré fleuri

Rue de Claude Tillet

Les ambiances urbaines

Trame mixte: *rue de Claude Tillet*

La typologie

Bâtiment ancien à l'alignement

La typologie

Bâtiment ancien en retrait

La typologie

Bâti ancien – caractéristiques

Ouvertures et volets

- Fenêtres plus hautes que larges
- Lucarne pendante (meunière)
- Lucarne rampante
- Châssis de toit
- Volets battants en bois
- Persiennes en bois
- Volets roulants

Couvertures

- Ardoise
- Tuile mécanique (brun, terre cuite)
- Tuile plate

Matériaux

- Brique
- Moellons
- Bois

La typologie

Bâti ancien – clôture et portails

Murs – clôtures végétalisées

Portails

La typologie

Bâti pavillonnaire

La typologie

Bâti récent – caractéristiques

Ouvertures et volets

- Fenêtres plus hautes que larges
- Châssis de toit
- Lucarne à 2 pentes
- Lucarne à 3 pentes
- Lucarne pendante (meunière)
- Volets battants en bois
- Volets roulants

Couvertures

- Tuile mécanique (brun, terre cuite)
- Tuile plate (brun, terre cuite, noire)

Matériaux

- Enduits clairs

La typologie

Bâti récent – clôture et portails

La typologie

Equipement administratif et scolaire

Equipement associatif

La typologie

Patrimoine bâti

Activités agricoles

La trame végétale intra-urbaine

Espaces verts publics

Jardins

Espaces cultivés

La trame végétale intra-urbaine

La dynamique urbaine

Desserte du territoire

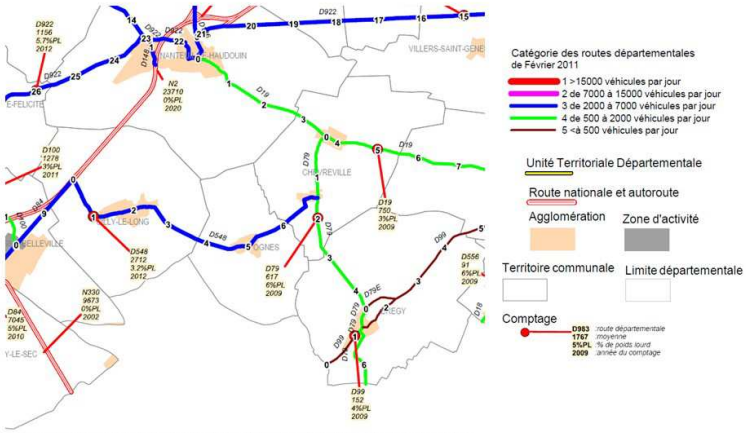

Source : Comptages jusqu'au 25 mars 2013 et catégories de Février 2011, Département de l'Oise

La dynamique urbaine

Diagnostic agricole

Evolution des couverts agricoles

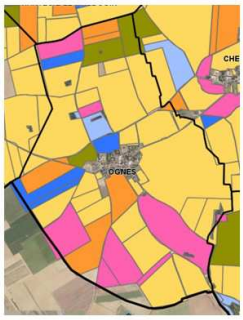

1_Céréales
2_Oléagineux
3_Protéagineux
4_Cultures Industrielles
5_Fourrages et Surfaces en herb
6_Gel
7_Autres

	2010	2000	1988
Exploitations agricoles ayant leur siège dans la commune	4	3	3
Travail dans les exploitations agricoles en unité de travail annuel	8	11	13
Superficie agricole utilisée en hectare	833	825	725
Superficie en terres labourables *en hectare*	*833*	*825*	*725*
Superficie en cultures permanentes *en hectare*	*0*	*0*	*0*
Superficie toujours en herbe *en hectare*	*0*	*0*	*0*
Cheptel en unité de gros bétail, tous aliments	0	1	3

Source: AGRESTE, Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la foret

source: Direction Départementale des Territoires de l'Oise (cartelie)

La dynamique urbaine

Diagnostic agricole

Rue des Fontaines

M.THIRY Benoit
50 ans et plus

- *SCEA (société civile d'exploitation agricole)*
- *Exploite 169,15 ha sur la commune*
- *Polyculture (blé, betteraves et colza)*
- *0,5 Unité de Travail Annuel*
- *Installation non classée*
- *Pas de projet*
- *Avenir de l'exploitation assuré*

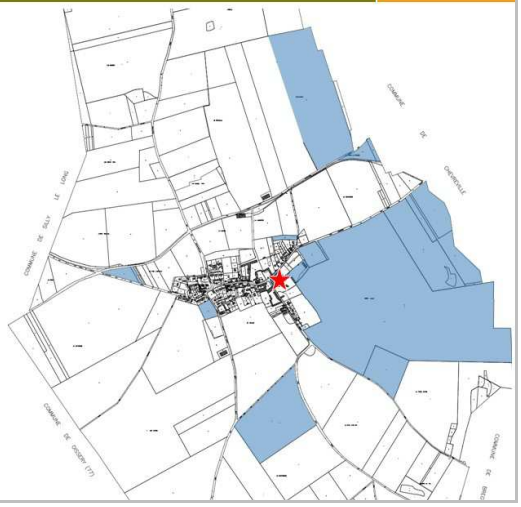

La dynamique urbaine

Diagnostic agricole

Rue des Fontaines

M.LEFEVRE Jean
moins de 40 ans

- *EARL de l'Abbaye de Ognes (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée)*
- *Exploite 330 ha, dont 250 ha sur la commune*
- *Polyculture*
- *2,7 Unités de Travail Annuel*
- *Installation non classée*
- *Projets éventuels de construction d'un hangar*
- *Avenir de l'exploitation incertain*

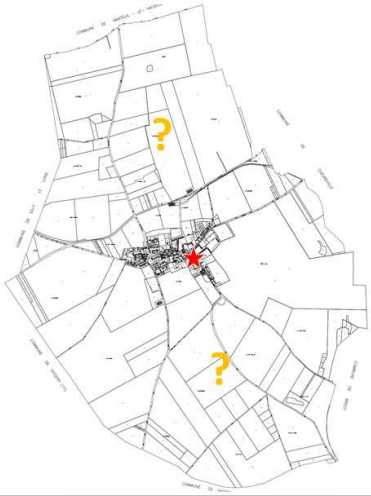

La dynamique urbaine

Diagnostic agricole

Rue des Fontaines

M.LEFEVRE Thibaud
moins de 40 ans

- *(Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée)*
- *Exploite 252 ha, dont 242 ha sur la commune*
- *Polyculture (blé, colza, pomme de terre, betteraves, maïs)*
- *2 Unités de Travail Annuel*
- *Installation non classée*
- *Agrandissement du réseau d'exploitation d'irrigation*
- *Avenir de l'exploitation assuré*

La dynamique urbaine

Diagnostic agricole

Siège non situé sur la commune

M.GUIBERT Frederic
Entre 40 et 50 ans

- *SCEA (société civile d'exploitation agricole)*
- *Exploite 350 ha, dont 20 ha sur la commune*
- *Polyculture (blé, colza, pois de conserve, escourgeon, betteraves à sucre)*
- *1 Unité de Travail Annuel*
- *Installation non classée*
- *Pas de projet*
- *Avenir de l'exploitation assuré*

La dynamique urbaine

Diagnostic agricole

Siège non situé sur la commune

M.LEGUILLETTE Jérôme
Entre 40 et 50 ans

- *(Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée)*
- *10,08 ha sur la commune*
- *Polyculture (blé, colza, féveroles, betteraves)*
- *1 Unité de Travail Annuel*
- *Installation non classée*
- *Pas de projet*
- *Avenir de l'exploitation ?*

La dynamique urbaine

Diagnostic agricole

Siège non situé sur la commune

M.HAUSSY

?

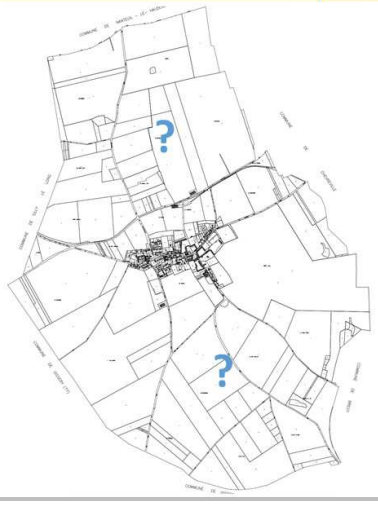

Les statistiques communales

Evolution démographique

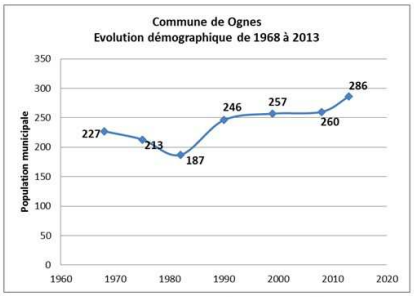

Recensements Généraux de Population	Nombre d'habitants (population municipale)	Variation absolue par rapport au recensement précédent	Variation relative par rapport au recensement précédent (%)
1968	227		
1975	213	-14	-6,2%
1982	187	-26	-12,2%
1990	246	59	31,6%
1999	257	11	4,5%
2008	260	3	1,2%
2013	286	26	10,0%

Les statistiques communales

Facteurs démographiques

Le solde naturel
différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au sein de la commune.

Le solde migratoire
différence entre le nombre de personnes qui viennent s'installer sur le territoire communal et le nombre de personnes qui quittent le territoire communal.

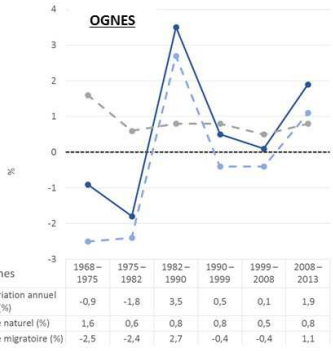

Ognes	1968 – 1975	1975 – 1982	1982 – 1990	1990 – 1999	1999 – 2008	2008 – 2013
Taux de variation annuel (%)	-0,9	-1,8	3,5	0,5	0,1	1,9
dû au solde naturel (%)	1,6	0,6	0,8	0,8	0,5	0,8
dû au solde migratoire (%)	-2,5	-2,4	2,7	-0,4	-0,4	1,1

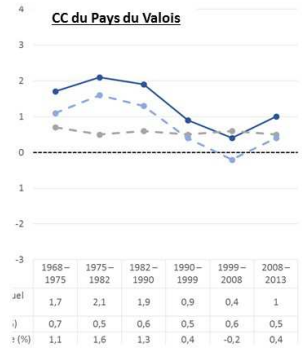

	1968 – 1975	1975 – 1982	1982 – 1990	1990 – 1999	1999 – 2008	2008 – 2013
uel	1,7	2,1	1,9	0,9	0,4	1
)	0,7	0,5	0,6	0,5	0,6	0,5
: (%)	1,1	1,6	1,3	0,4	-0,2	0,4

Les statistiques communales

Répartitions de la population par âge

	Ensemble de la population communale en 2013	% de la population communale en 2013	% de la population en 2008	Données départementales en 2013 (%)
0 -14 ans	62	21,8%	21,2%	20,6%
15 - 29 ans	46	16,1%	22,8%	18,0%
30 - 44 ans	75	26,3%	20,8%	20,4%
45 - 59 ans	60	21,1%	22,0%	20,5%
60 - 74 ans	30	10,5%	9,7%	13,5%
75 ans et plus	12	4,2%	3,5%	7,0%
TOTAL	285	100,0%	100,0%	100,0%

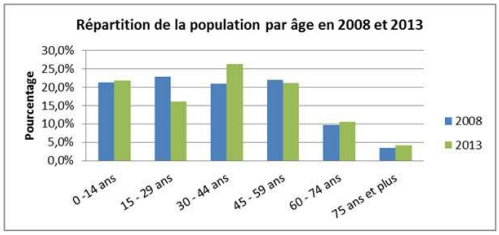

Les statistiques communales

Population active

	2013	2008
Nombre d'actif	159	144
Nombre d'emplois sur Ognes	15	29

Année 2013	Ognes	CC PdV
Taux d'activité	81,5%	77,5%
Taux d'emploi	77,8%	69,7%
Taux de chômage	4,5%	10,1%
Indicateur de concentration de l'emploi	10,1	58

Lieu de travail	Actifs ayant un emploi résidant à Ognes en 2013	Part
Ognes	13	8,6%
Commune autre que la commune de Ognes	139	91,4%

L'indicateur de concentration d'emploi :
nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone.

Moyens de transport des actifs résidants à Ognes

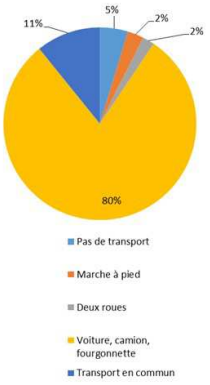

Les statistiques communales

Etablissements actifs et emplois salariés par secteur d'activité

Etablissements actifs et emplois salariés par secteur d'activité au 31/12/2014	Etablissements actifs		Emplois salariés	
	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture, sylviculture et pêche	3	18,8%	3	42,9%
Industrie	0	0,0%	0	0,0%
Construction	3	18,8%	0	0,0%
Commerce, transports et services divers	8	50,0%	1	14,3%
dont commerce, réparation auto	*1*	*6,3%*	*0*	*0,0%*
Adm. Pub., enseignement, santé, action sociale	2	12,5%	3	42,9%
TOTAL	16	100,0%	7	100,0%

Etablissements actifs par secteur d'activité

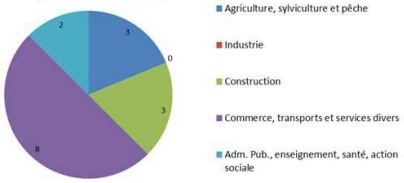

Postes salariés par secteur d'activité

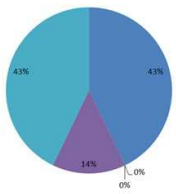

Les statistiques communales

Taille des établissements actifs

Etablissements actifs par secteur d'activité au 31/12/2014	Total	%	0 salarié	1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Agriculture, sylviculture et pêche	3	18,8%	1	2	0	0	0
Industrie	0	0,0%	0	0	0	0	0
Construction	3	18,8%	3	0	0	0	0
Commerce, transports et services divers	8	50,0%	7	1	0	0	0
dont commerce, réparation auto	*1*	*6,3%*	*1*	*0*	*0*	*0*	*0*
Adm. Pub., enseignement, santé, action sociale	2	12,5%	0	2	0	0	0
TOTAL	16	100,0%	11	5	0	0	0

Etablissements actifs

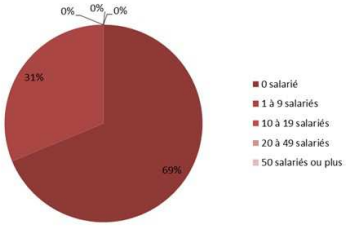

Les statistiques communales

Evolution du parc de logements

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013
Nombre de logements total	**71**	**68**	**68**	**80**	**88**	**95**	**108**
Nombre de résidences principales	65	56	56	75	81	89	100
Part des résidences principales	91,5%	82,4%	82,4%	93,8%	92,0%	93,7%	92,6%
Nombre résidences secondaires	1	1	6	2	3	1	2
Part des résidences secondaires	1,4%	1,5%	8,8%	2,5%	3,4%	1,1%	1,9%
Nombre de logements vacants	5	11	6	3	4	5	6
Part des logements vacants	7,0%	16,2%	8,8%	3,8%	4,5%	5,3%	5,6%
TOTAL	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**	**100%**

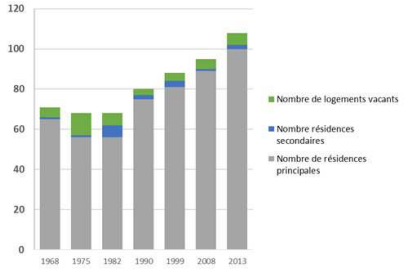

Résidence principale: nombre de pièces par logement en 2013

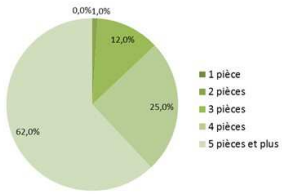

STATISTIQUES COMMUNALES

Caractéristiques des logements

Ancienneté d'emménagement des ménages en 2013

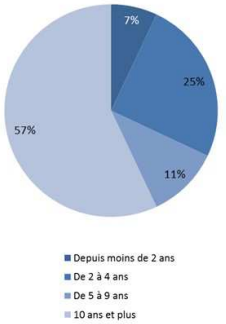

Nombre moyen d'occupants par résidence principale

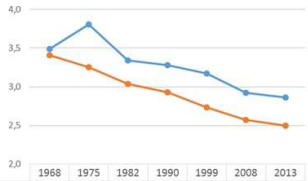

	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013
Ognes	3,49	3,80	3,34	3,28	3,17	2,92	2,86
Département Oise	3,41	3,26	3,04	2,93	2,73	2,57	2,50

Statut d'occupation des résidences principales	Valeur
Propriétaires	78
Locataires	21
dont HLM	1
Logé gratuitement	1
Total	100

STATISTIQUES COMMUNALES

Caractéristiques des logements

Périodes de construction des résidences construites avant 2010

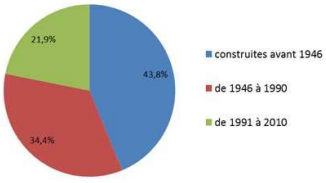

Nombre de logements construits ou commencés en date réelle

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre de logements commencés	-	3	0	7	2	0	2	6	1	0

Source : Application Sitadel du Ministère du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (données arrêtées à fin avril 2016)

2,3 logements par an en moyenne

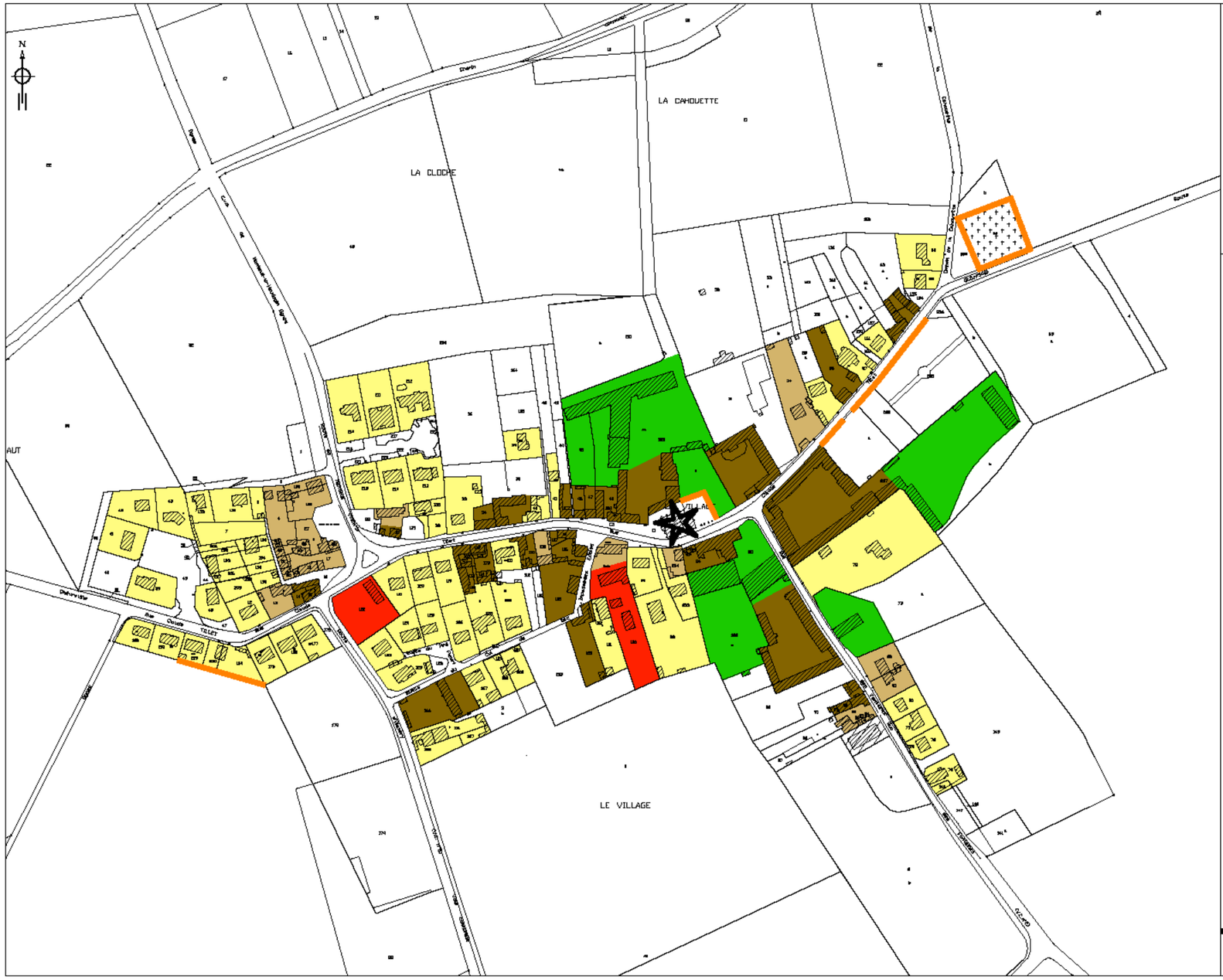

Novembre 2016

TYPOLOGIE DU BATI

- Bâti ancien implanté à l'alignement
- Bâti ancien implanté en retrait
- Bâti pavillonnaire
- Bâtiment public
- Bâti à usage agricole (hangars)
- Friche
- Eglise
- Principaux murs anciens

PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune : OGNES

DIAGNOSTIC
Echelle : 1/2000e

URBA-SERVICES 23, rue de Tilloy - BP 401 - 80064 Beauvais Cedex Tél : 03 44 45 17 67 - Fax : 03 44 45 04 26 - contact@urbaservices.fr

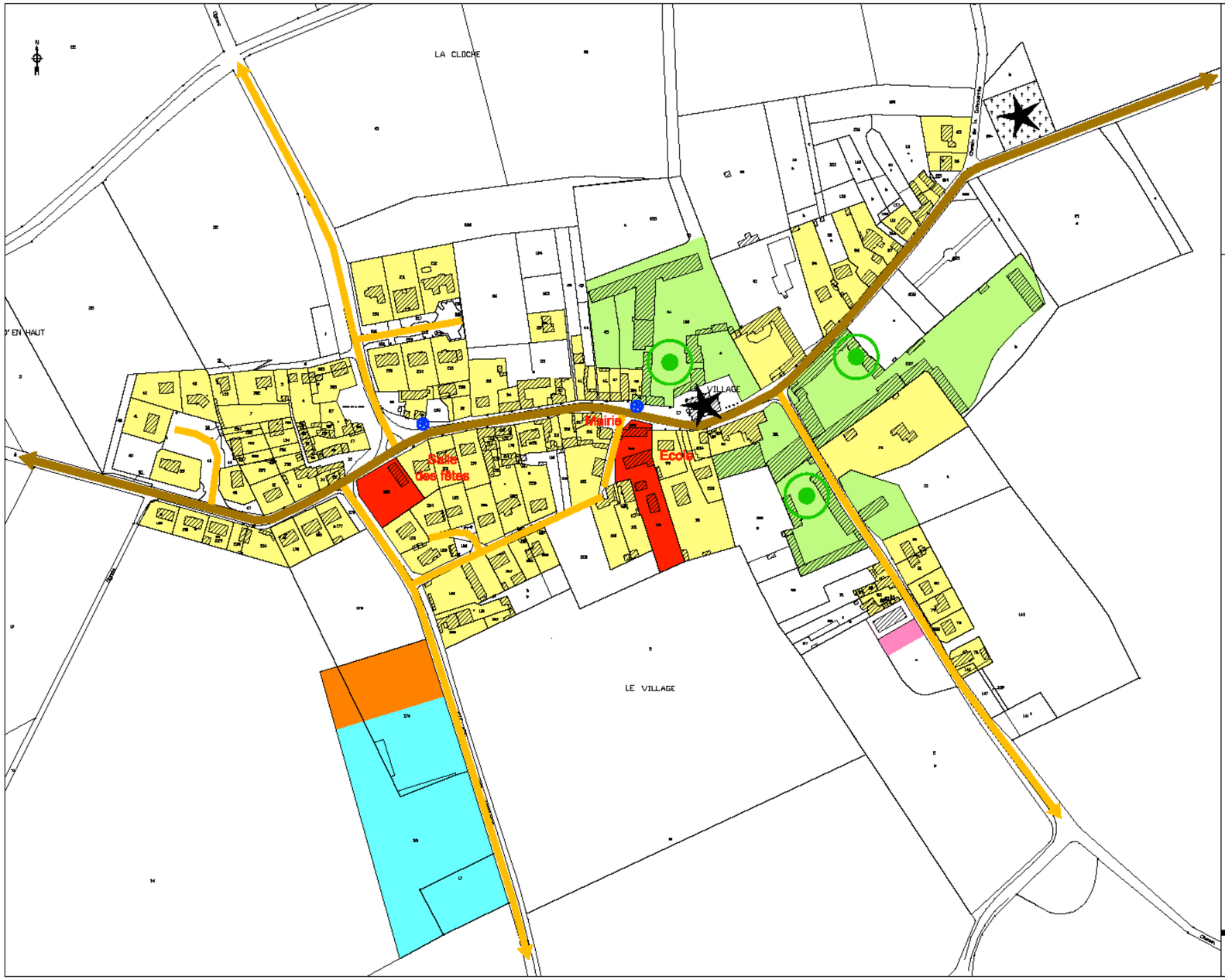

Novembre 2016

DYNAMIQUE URBAINE

I - Fonctions majeures

Fonction résidentielle dominante

Espaces et équipements publics

Equipements administratifs et scolaires

Equipements sportifs

Equipements associatifs

Fonction économique

Activité agricole

Siège d'exploitation agricole

Fonction loisir

Activité de loisir (scoutisme)

Fonction de culte

Eglise, cimetière

II - Eléments structurants et flux

Axe de transit

Axe de desserte secondaire

Arrêt de car

PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune : OGNES

DIAGNOSTIC
Echelle : 1/2000e

URBA-SERVICES 63, rue de Tilloy - BP 401 - 80004 Beauvais Cedex Tél : 03 44 45 17 57 - Fax : 03 44 45 04 55 - contact@urbaservices.fr